

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou lot

LOT / ILOT	surface du lot (m ²) [m ²]	surface constructible brute [m ²]
1	6.63	417
2	7.42	554
3	7.12	554
4	5.99	417
5	6.20	445
6	6.03	445
7	7.47	571
8	6.48	446

surface d'implantation au sol [m²]
type et nombre de logements
type, disposition et nombre de constructions
hauteur des constructions [m]

Délimitation du PAP et des zones du PAG
 - délimitation du PAP
 - délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau
 - terrain existant
 - terrain remodelé

Nombre de niveaux
 I, R, III... nombre de niveaux pleins
 +1,2...R nombre de étages en rez-de-chaussée
 +1,2...C nombre de niveaux sous combles
 +1,2...S nombre de niveaux sous-sol

Hauteur des constructions
 hc-x hauteur à la corniche de x mètres
 ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
 hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre de constructions
 x-mt x maisons isolées
 x-mj x maisons jumelées
 x-nd x maisons en bande

Types et nombres de logements
 x-u x logements de type unifamilial
 x-b x logements de type bifamilial
 x-c x logements de type collectif

Formes de toitures
 tp toiture plate
 tx (y/a-z/n) toiture à x versants, degré d'inclinaison
 - orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)
 - alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
 - limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
 - alignement obligatoire pour dépendances
 - limites de surfaces constructibles pour dépendances
 - limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
 - limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / Ilots
 - lot projeté
 - terrain cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions
 - min x% pourcentage minimal en surface construite brute à déduire au logement par construction
 - [x%] y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
 - (x%) pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

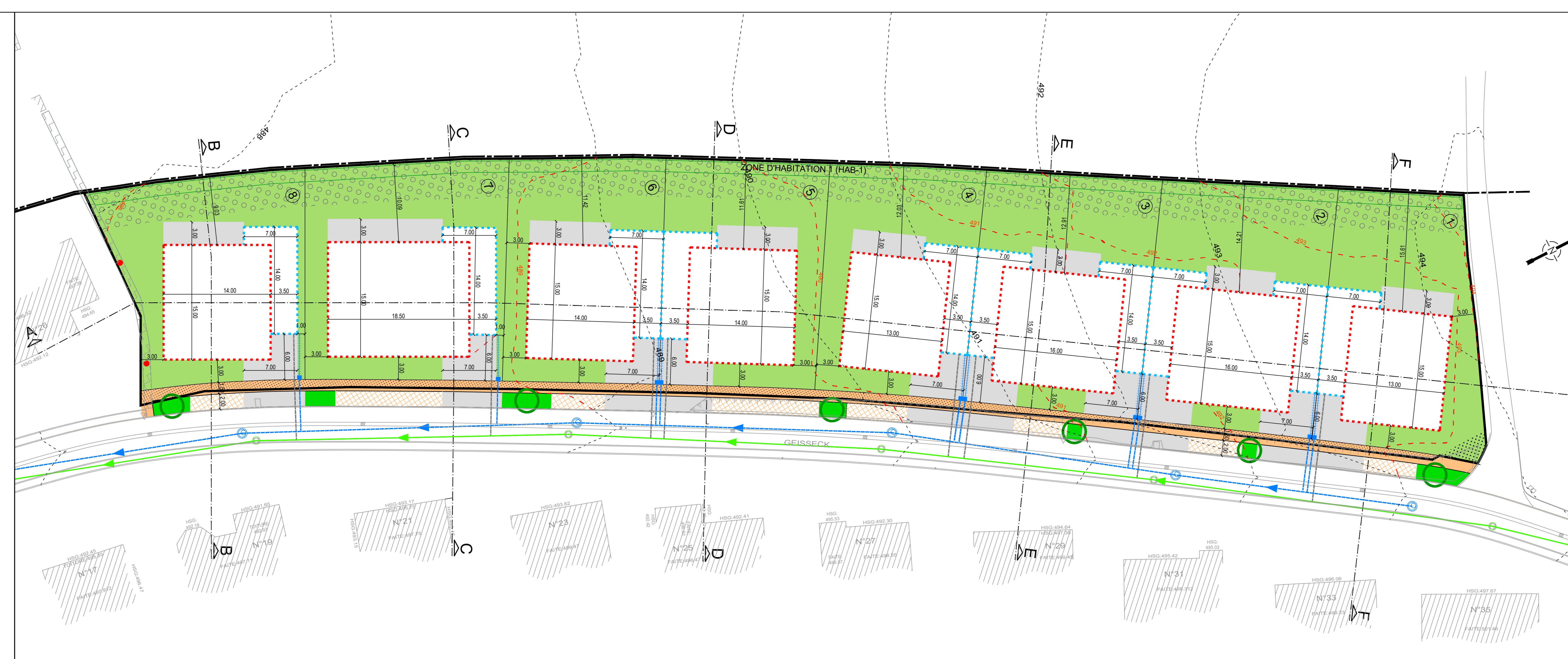
Espaces extérieurs privés et publics
 - espace vert privé
 - espace vert public
 - aire de jeux ouverte au public
 - espace extérieur pouvant être scellé
 - voie de circulation motorisée
 - espace pouvant être dédié au stationnement
 - chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
 - voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets
 - arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
 - haie projetée / haie à conserver
 - muret projeté / muret à conserver

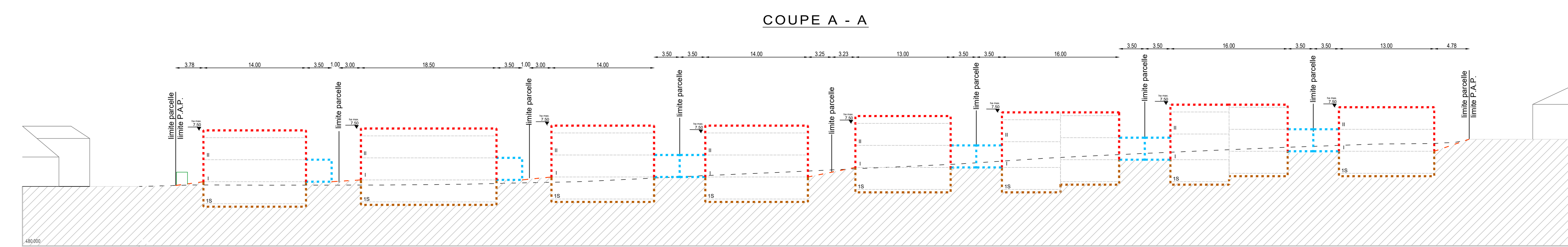
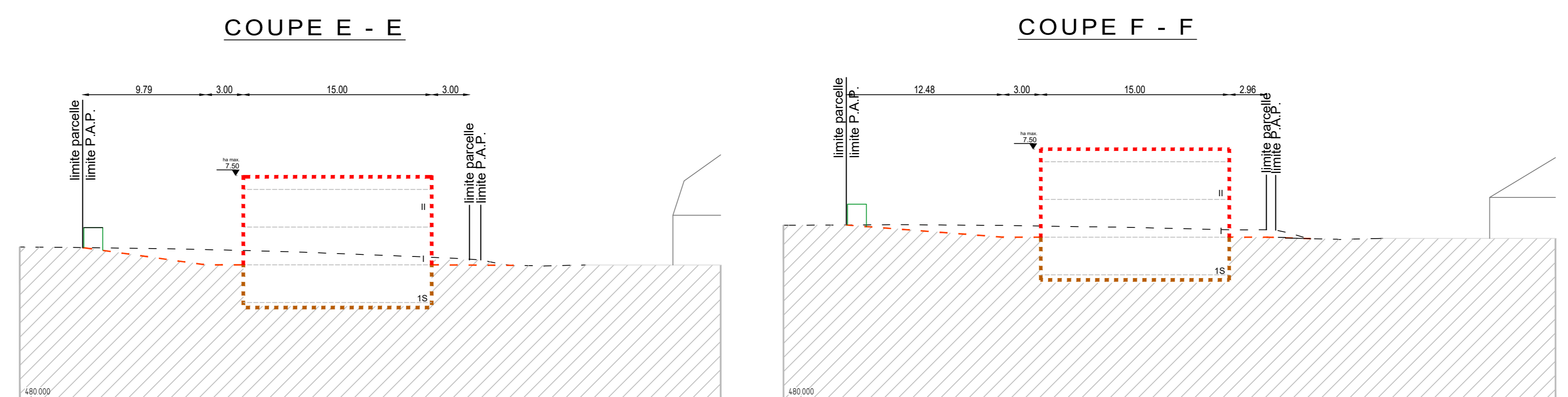
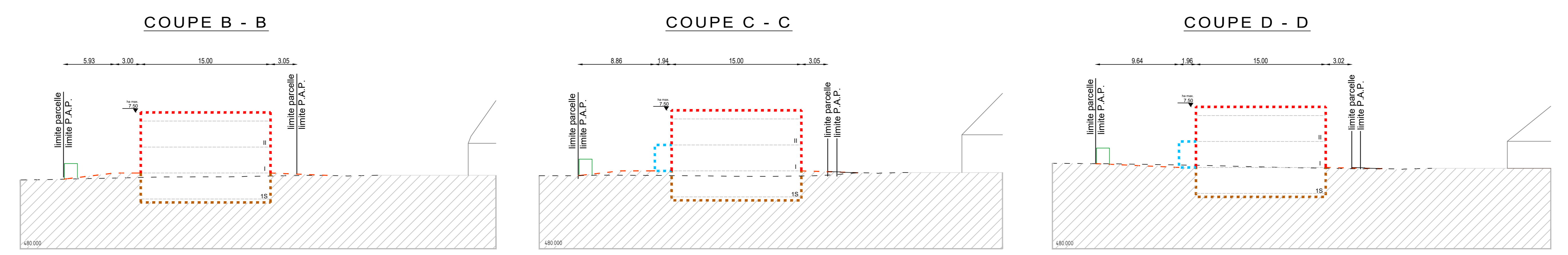
Servitudes
 - servitude de type urbanistique
 - servitude écologique
 - servitude de passage
 - élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques
 - rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
 - canalisation pour eaux pluviales
 - canalisation pour eaux usées
 - fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende complémentaire
 - canalisation pour eaux mixtes existante
 - dalle bâtiment (à titre indicatif)
 - terrains publics devant privé
 - x-log: x logements de type intégré



LOT	1	2	3	4	5	6	7	8	
Surface (ares)	6.63	7.42	7.12	5.99	6.20	6.03	7.47	6.48	
Surface constructible brute (m ²)	417	554	554	417	445	445	571	446	
tp	ha-7.50	-	1S+HII	ha-7.50	-	1S+HII	ha-7.50	-	1S+HII



INDICE	DESSIN	DATE	CONTROLE	MODIFICATION

M. OUVRAGE : M. Claude Dirkes	Dessiné par : MWE Date : 28.11.2018
PROJET : PAP "Geisseck" à Hoscheid	Contrôlé par : MUR Date : 28.11.2018
OBJET : PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER	Responsable : MUR Date : 28.11.2018
	Echelle : 1/250
BEST Bureau d'Etudes et de Services Techniques 2, rue des Sapins L-2513 Senningerberg Tél. : 349090 Fax: 349433 E-mail : best@best.lu	
N° DU PLAN :	181047-1/01a